

Revermont : Bresse, transmission d'exploitation bovins lait, livraison laiterie

Cherche un repreneur

Offre N° : CA_1022

Localisation

Département : Ain

Contexte

En prévision du départ en retraite de l'exploitant actuel ; : recherche d'un repreneur pour la globalité de l'exploitation si possible avec poursuite du système actuel, mais le cédant est également ouvert aux évolutions et à un nouveau projet.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la vente

Activité : Elevage, Elevage de bovins lait.

SAU : 80,00 ha

Logement repreneur : Compris dans l'offre, situé sur l'exploitation

Description : Activité : bovins lait, livraison laiterie et une partie en vente directe. Surface en herbe et céréales pour l'alimentation du troupeau.

SAU : 80 ha.

Logement : A voir si le cédant la transmet ou s'il la conserve. Un chemin d'accès indépendant entre l'exploitation et l'habitation sera créé s'il conserve l'habitation.

Description :

Exploitation bovin lait, 50 vaches laitières Montbéliarde, livraison laiterie (310 000 litres). Une partie de la production est vendue en direct. Quelques veaux sont vendus en caissette. Le troupeau affiche une moyenne de 7 500 litres et dispose d'un suivi technique. Reproduction par insémination artificielle. Les génisses de renouvellement sont élevées sur l'exploitation. Alimentation à base de céréales produites sur l'exploitation (cellule de stockage + moulin) et des récoltes de fourrages.

Surface :

Un peu de vente de céréales, les surfaces étant essentiellement destinées à l'alimentation du troupeau.

SAU : 80 ha ; herbe : 50 ha, ensilage maïs : 10 ha, blé-orge : 15 ha, maïs grain : 4 ha.

Les points forts de l'exploitation

Résultats économiques satisfaisants.

Fonctionnement en autonomie, maîtrise de charges et proche de l'agriculture biologique. Conversion possible.

Parcellaire permettant le pâturage des animaux (accès aménagés).

Bâtiments fonctionnels et aux normes pour le stockage des effluents. Un rafraîchissement du bardage est à prévoir.

Matériel en co propriété et travail en entraide.

Conditions de reprise

Vente de la totalité des bâtiments, cheptel (sauf si projet sans reprise du troupeau laitier). Pas de matériel à reprendre mais des parts de matériel en co propriété. Location du foncier.

Devenir de l'habitation en cours de réflexion familiale.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Valerie BALLAND

04 74 45 56 68

rdi@ain.chambagri.fr



Publiée le 26 juin 2019